

Observations de Rodrigo Dominguez-Villegas
du Migration Policy Institute, Washington (D.C.), présentées devant le
Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration
de la Chambre des communes

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Comité permanent, je m'appelle Rodrigo Dominguez-Villegas. Je suis consultant indépendant pour le Migration Policy Institute établi à Washington (D.C.), et chercheur à l'Université du Massachusetts à Amherst.

Je suis heureux de pouvoir aborder aujourd'hui deux enjeux : les défis liés à la réintégration des personnes expulsées au Mexique et en Amérique centrale, et les récents changements apportés aux politiques migratoires du Mexique.

Entre 2012 et 2018, les États-Unis ont procédé à approximativement 1,8 million de rapatriements d'immigrants mexicains. À eux deux, les États-Unis et le Mexique ont procédé à approximativement 1,4 million d'expulsions vers le Honduras, le Guatemala et l'El Salvador – les trois pays que l'on désigne comme le Triangle nord de l'Amérique centrale.

Imaginez Daniela, une jeune femme du Honduras âgée de 23 ans qui possède un diplôme d'études secondaires. Alors qu'elle avait grandi aux États-Unis depuis l'âge de 7 ans, on l'a appréhendée dans le cadre d'une descente, et après quelques semaines de détention, elle a été expulsée vers le Honduras. Non seulement sa vie a complètement changé, mais elle a également été confrontée aux nombreux défis qui viennent avec l'expulsion.

Premièrement, elle vivait à l'extérieur du Honduras depuis si longtemps qu'elle n'avait aucune pièce d'identité hondurienne. Pour cette raison, elle ne pouvait accéder aux services de base, par exemple l'ouverture d'un compte bancaire pour s'inscrire aux programmes d'aide sociale.

Deuxièmement, son diplôme d'études secondaires américain n'était pas reconnu. On lui a donc refusé l'accès à des emplois exigeant un diplôme d'études secondaires. Même si elle parlait couramment l'anglais, elle ne possédait aucune attestation de compétences. Les écoles anglaises ne croyaient donc pas qu'elle pouvait enseigner cette langue.

Et maintenant, lorsqu'elle est convoquée en entrevue, les employeurs perçoivent son espagnol approximatif, comprennent qu'elle a été expulsée des États-Unis et croient qu'elle est associée à des gangs.

Nos récents travaux sur le terrain ont permis de constater que les migrants expulsés font face à de nombreuses difficultés communes, dont trois sont illustrées par l'histoire de Daniela : absence de pièces d'identité, difficulté à faire reconnaître son éducation et ses compétences, et discrimination sociale à l'embauche¹.

En outre, tous les migrants expulsés se heurtent à la persistance des principaux facteurs à l'origine de la pauvreté endémique et de la violence des gangs qui découlent de l'émigration du Triangle nord.

Bien qu'à différents stades et avec plus ou moins de succès, les gouvernements réagissent à ces difficultés en améliorant les services offerts aux migrants expulsés.

Lorsque les personnes expulsées descendent de l'avion ou de l'autobus pour la première fois après leur expulsion, elles sont accueillies dans un centre d'accueil où elles peuvent se nourrir, passer un examen médical de base, faire gratuitement des appels téléphoniques et obtenir une allocation de transport pour se rendre chez elles. Les gouvernements de la région et l'OIM ont investi de façon importante dans la rénovation des centres d'accueil et l'amélioration des services d'accueil.

Le défi consiste maintenant à renforcer les services de réintégration à plus long terme.

Les services gouvernementaux de réintégration existants ont principalement pour but d'aider les personnes expulsées à trouver un emploi par l'intermédiaire de programmes de formation, d'un accès à des tableaux d'offres d'emploi ou de prêts pour le démarrage de petites entreprises. Mais les services de réintégration existants sont mis à la disposition d'une petite fraction de la population seulement, et ils ne proposent pas une approche exhaustive permettant de répondre aux besoins économiques, sociaux et psychosociaux des personnes expulsées.

Les intervenants non gouvernementaux comblent certaines des lacunes qui sont négligées par les établissements gouvernementaux au moyen d'une variété de programmes. Par exemple, Hola Code, une entreprise sociale du Mexique, offre un programme de formation accélérée en développement de logiciels qui permet aux diplômés de trouver des emplois très payants dans l'industrie des technologies. En plus d'apprendre à encoder, les personnes expulsées participent à différentes activités, par exemple des thérapies de groupe et des séances sur la façon de s'y retrouver à travers la bureaucratie du Mexique. Au El Salvador, l'Institut salvadorien pour les migrants offre un soutien psychosocial aux migrants et à leurs familles afin d'atténuer les traumatismes liés à la migration, un service rarement disponible autrement.

¹ Ariel Ruiz, Rodrigo Domínguez-Villegas, Luis Argueta et Randy Capps, *Sustainable Reintegration: Strategies to Support Migrants Returning to Mexico and Central America*, Migration Policy Institute, Washington (D.C.), <https://www.migrationpolicy.org/research/sustainable-reintegration-migrants-mexico-central-america>.

Le renforcement des capacités de réintégration au Mexique et dans le Triangle nord est particulièrement urgent de nos jours. La décision de l'administration américaine de mettre fin au programme DACA (Deferred Action for Childhood Arrivals) et le statut de protection temporaire (SPT) accordé aux immigrants du El Salvador et du Honduras pourraient donner lieu à des volumes plus élevés de personnes désirant migrer au Canada.

Le deuxième sujet que je veux aborder est la nouvelle politique migratoire du Mexique.

Le nouveau gouvernement fédéral du Mexique, inauguré le 1^{er} décembre 2018, s'est engagé à faire en sorte que la politique de migration du pays soit désormais axée sur la protection et la coopération régionale, plutôt que sur la détention et l'expulsion.

Lorsqu'une caravane de Centraméricains a atteint la frontière qui sépare le Guatemala du Mexique à la mi-janvier, plutôt que de détenir et d'expulser les migrants, le gouvernement mexicain a délivré plus de 12 000 visas humanitaires pour permettre à ces personnes de rester au Mexique pendant une année et de trouver un emploi.

Les avantages de la promotion de la régularisation se déclinaient en deux volets. Premièrement, les autorités mexicaines pouvaient ainsi savoir qui entrerait au pays. Deuxièmement, les visas humanitaires permettaient aux migrants d'emprunter des modes de transport sûrs au Mexique et d'éviter les trafiquants.

Cependant, la demande élevée de visas humanitaires a obligé le gouvernement à mettre fin à l'enregistrement des gens à la frontière. Les Centraméricains doivent désormais soumettre une demande auprès des ambassades et des consulats mexicains de leur pays d'origine pour obtenir ce type de visa.

Recourir aux visas humanitaires temporaires plutôt que d'accorder le statut de résident permanent aux personnes qui soumettent une demande de protection crédible n'est pas une pratique durable. Afin d'atteindre ses objectifs en matière de protection et d'intégration, l'administration du Mexique va devoir renforcer son système d'asile.

Le nombre de demandes d'asile au Mexique a été multiplié par 23 entre 2013 et 2018, causant un arriéré toujours croissant. La loi mexicaine exige que les demandeurs reçoivent une réponse dans les 90 jours, mais il faut maintenant des mois pour qu'une décision soit rendue. Le HCR travaille en étroite collaboration avec le COMAR pour mettre à niveau ses capacités, mais il aura besoin de fonds et d'engagements pour triompher de l'inertie qui plombe le système d'asile mexicain.

Le Mexique dirige par ailleurs les négociations régionales en vue de lancer un plan de développement pour le Triangle nord de l'Amérique centrale d'une valeur de 39,5 milliards de dollars canadiens. Les détails de ce plan demeurent incertains, mais cette initiative offre des possibilités de coopération fructueuse qui pourraient aider à éliminer les causes profondes de la migration en Amérique centrale.

Les investissements dans la réintégration des personnes expulsées et la mise à niveau du système d'asile mexicain sont deux domaines où les besoins sont clairement établis et où la coopération canadienne semble prometteuse.

Je salue le Comité qui a eu l'initiative d'entreprendre l'étude qui nous réunit ici aujourd'hui, et je le remercie de m'avoir invité à témoigner.